

NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET DE LA DIFFUSION DES TECHNOLOGIES AUX CHAMPS ET DU DEVELOPPEMENT DE LA MECANISATION DE LA FILIERE RIZ

A. Contexte stratégique du Projet et Engagement du Gouvernement et ses partenaires financiers dans le cadre des efforts pour le développement rizicole.

Le secteur agricole qui est un pilier de l'économie togolaise, occupe 70% de la population active et contribue à 23,5% au PIB. Il est fortement dominé par l'agriculture pluviale et pratiquée dans la majorité par des petits exploitants agricoles. Dans ce contexte, la diffusion des technologies agricoles et l'appui au développement de la mécanisation sont des points essentiels pour rehausser le niveau des pratiques culturales et faire contribuer le secteur à l'atteinte des objectifs fixés. Dans ce cadre spécifique, le Gouvernement a élaboré la feuille de route gouvernementale Togo 2025 dont la vision pour le secteur agricole est de contribuer à « une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur économique et de croissance du pays ». Elle est bâtie autour de trois projets majeurs : l'amélioration des rendements agricoles, l'accélération du MIFA, l'agrandissement de l'agropole de Kara en partenariat avec le privé ; et d'une réforme phare, celle de la politique foncière agricole ; au profit de la résilience des couches vulnérables dont essentiellement les femmes et les jeunes ruraux.

Pour faire face aux défis de sécurité alimentaire qui se posait sur le plan national dans les années 2005-2008, le Togo a élaboré avec l'appui de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD), une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture sur la période 2010-2015 avec pour objectif d'accroître de 17% la production de riz paddy en s'appuyant sur les quatre domaines majeurs suivants : semences, engrais, meilleures technologies post récolte et commercialisation.

La mise en œuvre de cette stratégie, sur la période 2010-2015, à travers les différents projets et programmes du gouvernement ont permis d'enregistrer au niveau de la filière riz, un meilleur taux de couverture des besoins. Bien que les objectifs en termes de rendements n'aient pas été atteints, l'augmentation des superficies emblavées a permis d'accroître la production du riz de 85 637 à 140 519 tonnes entre 2008 et 2017 soit un taux d'accroissement de 64,09% en 10 ans (en moyenne 6,4% par an). Malgré ces résultats encourageants, des efforts restent à faire pour une performance optimale de la filière riz au Togo et cela conformément aux objectifs visés par le programme national d'investissement agricole de deuxième génération (PNIASAN 2017-2026). En effet, les défis actuels à relever dans la filière sont, entre autres, (i) la baisse des rendements qui sont passés de 2,35 à 1,67 t/ha entre 2008 et 2017, (ii) les effets néfastes des changements climatiques, (iii) la compétitivité des produits, et (iv) la problématique du foncier.

Il est important de mentionner que le Togo est structurellement déficitaire avec un taux de dépendance aux importations de 71 % en moyenne sur les trois dernières années. Au regard de cette situation, l'agriculture togolaise a été placée au cœur de l'action du gouvernement car demeurant un levier essentiel de la création de richesses et d'emplois, du développement inclusif et de la promotion de la croissance économique du pays. C'est dans ce contexte qu'a été élaborée la deuxième génération de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture SNDR (2019-2030). Les points de cohérence entre la Stratégie et la feuille de route sont essentiellement :

- la vision : « Une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays ». L'objectif recherché est une production de riz permettant de générer des ressources substantielles pour les producteurs et de contribuer au rééquilibrage de la balance commerciale ;

- la sécurité alimentaire et nutritionnelle : les objectifs de la feuille de la route pour le secteur agricole consistent à : (i) améliorer la productivité et les rendements agricoles, (ii) renforcer les industries de transformation agroalimentaire et encourager l'agriculture à haute valeur ajoutée, (iii) assurer la sécurité alimentaire au Togo et (iv) améliorer l'accès au financement et l'accès des agriculteurs aux marchés ;

B. Justifications

La vision du Gouvernement à travers sa feuille de route 2020-2025 pour l'agriculture togolaise met un accent sur la transformation agro-industrielle pour faire d'elle, une agriculture à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique et de croissance du pays. Dans cette perspective, l'augmentation de la productivité et des rendements agricoles s'impose comme premier levier d'action du gouvernement aux fins d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer les exportations des produits transformés en volumes et en valeurs avec pour finalité l'amélioration de la balance commerciale. Ces performances sont en lien avec les objectifs de la SNDR qui projette la production du riz à 1. 142. 000 tonnes en 2030 contre 494 638 tonnes en 2022.

Pour y parvenir, des stratégies sont en cours de mise en œuvre par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) dont celles relatives à la promotion des espaces aménagés (ZAAP, périmètres irrigués, bas-fonds aménagés) et la promotion de la mécanisation et l'irrigation agricoles à travers la création des centres régionaux de mécanisation. Les évaluations participatives des pratiques culturales dans plusieurs zones de culture de riz ont permis aux paysans d'apprécier la diversité des systèmes permettant d'améliorer la fertilité du sol et d'évaluer le niveau de rentabilité des différentes techniques de semis et des systèmes de culture à base de riz dans les bas-fonds.

La formation des paysans à la gestion de la culture du riz par les méthodes d'Apprentissage Participatif Recherche-action pour la Gestion Intégrée du Riz (APRA-GIR) et Champ- Ecole-Paysans (CEP) ont permis d'améliorer sensiblement les rendements à travers notamment le système de riziculture intensive (SRI). En matière d'amélioration de la fertilité des sols, des pratiques culturales couramment observées sont l'application de l'engrais chimique NPK 15 15 15 et de l'Urée 46% N incorporant ou non, la matière organique à la culture du riz (GIFS et GIFERC). Il faut constater que la filière riz est confrontée à la faible productivité malgré la forte potentialité des variétés utilisées. Cette faible productivité est due aux causes suivantes : (i) non-respect par les producteurs des itinéraires techniques de production du riz , (ii) méconnaissance des différentes maladies liées à la production du riz, (iii) non-maitrise de la gestion de l'eau, et (iv) insuffisance des équipements et matériels agricoles adaptés.

En matière de la production du riz, un accent particulier est mis sur les opérations de récolte et post-récolte compte tenu de leur incidence sur la qualité du riz paddy ou du riz usiné mis sur le marché. Après la récolte, un certain nombre d'opérations sont nécessaires en vue d'obtenir un riz de qualité . Ces opérations concernent : (a) le séchage, (b) le battage, (c) le vannage, (d) le pré-stockage, (e) l'étuvage, (f) le décorticage, (g) le triage, (h) le nettoyage, (i) le polissage, (j) le calibrage, (k) l'ensachage et (l) le stockage. Le respect de toutes ces exigences est indispensable pour que le riz du Togo soit de grande qualité et donc plus compétitif sur le marché. D'où la nécessité d'un renforcement en équipements pour les activités post-récolte.

Pour une mise en œuvre efficace et efficiente de ces stratégies sur le terrain avec une participation optimale des acteurs de la filière riz, il est nécessaire de renforcer les capacités humaines, institutionnelles et les équipements matériels du MAEDR et des autres acteurs de la

filière, en mettant plus d'accent sur la recherche- vulgarisation, et la diffusion des technologies.

Le système de recherche agricole doit être soutenu pour générer des technologies éprouvées répondant aux besoins et capacités réels des utilisateurs. En plus, en vue d'assurer un transfert efficace et efficient desdites technologies, la priorité sera accordée au système de vulgarisation agricole et d'appui conseil. renforcé en vue d'assurer un transfert efficace et efficient desdites technologies développées. Pour faciliter ce travail de diffusion/transfert de technologies, une collaboration étroite et accrue entre les différents acteurs s'avère indispensable.

Malgré les différentes potentialités et la forte contribution du secteur agricole à la relance de l'économie togolaise, les conditions de travail des agriculteurs restent difficiles. En effet, la majorité des producteurs agricoles a toujours recours aux outils aratoires (houe, daba,). En termes d'équipements des exploitations agricoles, moins de 3% ont un tracteur, tandis que 10% s'adonnent à la culture attelée (DAEMA).

Il est aussi noté un manque de matériels agricoles motorisés pour toutes les opérations culturales : près de 75% des opérations de mécanisation concernent le labour. Les autres opérations notamment le semis, l'entretien, les récoltes et les activités post-récoltes ne sont pas suffisamment mécanisées.

Il est répertorié une insuffisance de prestataires de services de mécanisation dont les coûts en vigueur sont élevés.. En outre, le maillon transformation est confronté à d'importantes difficultés relatives à l'insuffisance d'équipements et à la faible performance de ces derniers qui sont disponibles (décortiqueuses, vanneuses-épierreuses).

Cette situation impacte considérablement la qualité du produit fini. En effet, le paddy acheté contient souvent des impuretés qui se retrouvent dans le produit fini. Cette situation est due au mauvais traitement post récolte (battage, séchage, vannage).

, Avec ce constat, les principaux défis portent sur : (i) l'accessibilité des services de mécanisation, (ii) le faible pouvoir d'achat des producteurs rizicoles, (iii) le morcellement des parcelles de production, et (iv) la faible capacité financière des acteurs à acquérir les matériels agricoles et les équipements de transformation Deux des objectifs majeurs du Gouvernement sont d'une part la couverture durable à 100% des besoins alimentaires et nutritionnels des populations par la production nationale de riz et d'autre part, le renforcement de la transformation agro-industrielle. La présente note conceptuelle a pour principal objet de contribuer à l'atteinte de tels objectifs .

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

De nos jours, à côté des projets d'aménagement hydro-agricole d'envergure visant la maîtrise totale de l'eau (PBVM, PARTAM, PDRD, PADAT), existent des initiatives d'aménagement sommaire de bas-fonds avec maîtrise partielle de l'eau. A travers ces projets, les acteurs ont bénéficié de quelques équipements de stockage et de transformation en vue d'améliorer la qualité du riz. Les institutions de recherche et de vulgarisation interviennent dans ces zones de production couvertes par ces projets. En vue d'atteindre les objectifs fixés par la SNDR, l'Etat envisage d'aménager d'autres zones de production.

S'agissant de la mécanisation, des actions sont entreprises sur toute l'étendue du territoire. Elles sont relatives à : (i) l'exonération du matériel agricole, (ii) la mise à disposition d'équipements par les projets, (iii) le développement de services de mécanisation, etc. A ce jour, il est important de mettre à l'échelle de telles actions afin d'avoir les résultats escomptés,

à savoir : « *Une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique pour les agriculteurs* ».

Ce projet d'envergure nationale prendra en compte les institutions dédiées du MAEDR et tous les autres acteurs de la chaîne de valeur de la filière riz (producteurs, ONG, transformateurs...).

Les bénéficiaires directs du projet sont :

- Les institutions de recherche et de vulgarisation du MAEDR chargées de la recherche et de la diffusion de technologies et de l'appui conseil ;
- Le centre régional de mécanisation agricole (CRMA) : il sera au cœur du dispositif de la mécanisation et permettra d'accroître la production ;
- Les autres acteurs de la filière riz qui vont améliorer la productivité de leurs activités par l'utilisation de nouvelles technologies ;
- Le secteur privé bénéficiera de la création de nouvelles opportunités offertes par la mécanisation (fabrication locale de certains prototypes de machines et de pièces de rechange, entretien / maintenance des équipements.).
- Un accroissement des récoltes et une meilleure qualité de riz seront non seulement profitables aux producteurs, mais aussi à tous les maillons de la chaîne de valeur tels que les transformateurs et les négociants (grossistes et détaillants)
-

Rappelons que le Gouvernement tirera profit du projet parce qu'il y aura une augmentation de la production qui permet de réduire les demandes d'importations et donc de réduire le déficit de la balance commerciale. A cela s'ajoute une nouvelle création de richesses impactant positivement sur la réduction de la pauvreté.

D. Objectifs Principaux du Projet

1- Objectif Global Projet :

L'objectif global du Projet est de renforcer les services de mécanisation et le dispositif de recherche et de vulgarisation pour booster la production rizicole.

2- Objectifs Spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- Soutenir l'opérationnalisation des centres régionaux de mécanisation ;
- Améliorer la transformation du riz paddy par le renforcement en équipements ;
- Asseoir un mécanisme de financement (leasing)
- Appuyer le bon fonctionnement du dispositif d'appui aux recherches-systèmes (DARS) ;
- Renforcer les capacités techniques du personnel de la recherche et de la vulgarisation ;
- Accroître les ressources financières pour la recherche et la vulgarisation ;
- Doter les institutions de recherche et de vulgarisation en équipements et matériels de travail ;

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

C1- DIFFUSION DES TECHNOLOGIES AUX CHAMPS

SC1 : Appui au bon fonctionnement du dispositif d'appui aux recherches-systèmes (DARS)

- Rechercher un fonds pour le bon fonctionnement due DARS
- Recruter le personnel DARS au niveau de chaque centre agroécologique

SC2 : Recrutement et renforcement des capacités du personnel de la recherche et de la vulgarisation

- Recruter le personnel technique spécialisé en riziculture
- Renforcer les capacités du personnel technique spécialisé en riziculture
- Organiser les voyages d'échanges d'expériences avec d'autres pays avancés dans la production du riz

SC3 : Accroissement des ressources financières pour la recherche et la vulgarisation

- Diversifier les ressources financières pour renforcer les subventions des institutions de recherche et de vulgarisation

SC4 : Dotation des institutions de recherche et de vulgarisation en équipements et matériels de travail

- Equiper les institutions en matériels roulants (véhicules et motos)
- Equiper les institutions en matériels informatiques (ordinateurs, logiciels, GPS...)

C2- DEVELOPPEMENT DE LA MECANISATION

Cette composante a pour objectif d'identifier les besoins en équipements adaptés et de mettre en place un mécanisme de contrôle et de certification des équipements importés.

SC1 : Soutien à l'opérationnalisation des centres régionaux de mécanisation

- Appui au fonctionnement des six (6) centres régionaux de mécanisation agricole ;
- Définition de cahiers de charges et des textes relatifs à l'homologation et à la certification ;
- Mise en place d'une commission d'homologation et de certification des matériels importés ;
- Mise en œuvre des mesures incitatives en faveur importateurs des équipements agricoles ;
- Mise en place d'une plateforme d'échanges et de prestations de services entre les importateurs des équipements agricoles et les producteurs ;
- Mise en œuvre des mesures d'accès des producteurs aux équipements.

SC2 : Valorisation du riz

- Identification des entreprises transformatrices ;
- Réalisation de l'audit technique et industriel des unités de transformation ;
- Développement des plans d'affaires ;
- Financement des plans d'affaires.

SC3 : Opérationnalisation d'un mécanisme de financement (leasing)

Cette composante a pour objectif d'asseoir un mécanisme de durabilité en termes d'accès aux équipements agricoles par les producteurs. Tenant compte des capacités financières des acteurs, la mesure s'adressera à des catégories différentes d'acteurs. Certains acteurs pourront être

intéressés par l'acquisition de matériels/équipements de labour (tâche la plus pénible) ; tandis que d'autres pourraient avoir comme centre d'intérêt les équipements de transformation. Ainsi, Il est question de définir un mécanisme ou dispositif qui puisse permettre aux acteurs d'avoir accès sur la base d'engagements contractuels bien définis. Pour ce faire, il s'agira de conduire les activités suivantes :

- la constitution d'un cadre de concertations des acteurs, y compris leur sensibilisation / formation et constitution de base des acteurs par la sensibilisation et formation des acteurs sur l'approche chaîne de valeur et la mise en place d'une base unique des acteurs;
- Le développement d'un mécanisme de financement approprié et la définition de partenariat entre les acteurs concernés ;
- l'opérationnalisation du mécanisme de financement sur toute la durée du projet;
- la mise en relation des prestataires de services et des bénéficiaires, ainsi que le suivi des activités.

F. Coûts et Financements

Tableau de répartition des activités par source de financement

Composantes	Activités	Sources de financement	
		Etat	Partenaire
DIFFUSION DES TECHNOLOGIES AUX CHAMPS			
SC1 : Appui au bon fonctionnement du dispositif d'appui aux recherches-systèmes (DARS)	Constituer un fonds pour le bon fonctionnement du DARS		X
	Recruter le personnel du DARS au niveau de chaque zone agroécologique	X	
SC2 : Recrutement et renforcement des capacités du personnel de la recherche et de la vulgarisation	Recruter le personnel technique spécialisé en riziculture	X	
	Renforcer les capacités du personnel		X
	Organiser les voyages d'échanges d'expériences avec d'autres pays avancés dans la production du riz		X
SC3 : Accroissement des ressources financières pour la recherche et la vulgarisation	Diversifier les ressources financières pour renforcer les subventions des institutions de recherche et de vulgarisation		X
C4 : Dotation des institutions de recherche et de vulgarisation en équipements et matériels de travail	Equiper les institutions en matériels roulants (véhicules et motos)		X
	Equiper les institutions en matériels informatiques (ordinateurs, logiciels, GPS...)		X
DEVELOPPEMENT DE LA MECANISATION			

Composantes	Activités	Sources de financement	
		Etat	Partenaire
SC 1 : Soutien à l'opérationnalisation des centres régionaux de mécanisation	Appui au fonctionnement des six (6) centres de mécanisation agricole mis en place		X
	Définition de cahiers de charges et des textes relatifs à l'homologation et à la certification		X
	Mise en place d'une commission d'homologation et de certification des matériels importés		X
	Mise en œuvre des mesures incitatives en faveur des importateurs des équipements agricoles	X	
	Mise en place d'une plateforme d'échanges et de prestations de services entre les importateurs des équipements agricoles et les producteurs	X	
	Mise en œuvre des mesures d'accès des producteurs aux équipements		X
SC 2 : Valorisation du riz	Identification des entreprises transformatrices		X
	Réalisation de l'audit technique et industriel des unités de transformation		X
	Développement des plans d'affaires		X
	Financement des plans d'affaires		X
SC 3 : Opérationnalisation d'un mécanisme de financement	Sensibilisation et formation des acteurs sur l'approche chaîne de valeur		X
	Mise en place d'une base unique des acteurs des chaînes de valeur		X
	Développement d'un manuel de gestion sur les modalités de financement		X
	Opérationnalisation du mécanisme de financement	X	

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

L'approche retenue dans le cadre du projet est le partenariat public-privé qui repose sur le « faire-faire avec les bénéficiaires ». Elle mettra les bénéficiaires au cœur des actions et activités de mise en œuvre en vue de responsabiliser chaque partenaire. Les différentes composantes seront conduites avec comme fondement la recherche de la synergie entre les acteurs en priorisant les acquis à consolider. La stratégie d'intervention du projet sera essentiellement basée sur la contractualisation et la sous-traitance.

Les Institutions nationales d'exécution (ICAT, ITRA, DAEMA, ATA) constitueront les piliers de la mise en œuvre du projet, sous la direction de leurs représentants désignés comme les points focaux (PF). Le projet sera sous la coordination du MAEDR à travers son Secrétariat Général (SG) qui dispose des connaissances et des ressources nécessaires pour mener à bien ces tâches. En outre, c'est le SG qui assurera l'appropriation du projet par les parties prenantes, la fertilisation des interventions du projet avec d'autres initiatives et garantira la durabilité de ses résultats en établissant des mécanismes et des outils appropriés pendant la durée du projet. Le SG supervisera la collecte des données, consolidera les données collectées sur les sites du projet. Il fournira également des rapports techniques et financiers.

H. Organisation et gestion

L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) s'occupera de la recherche agronomique, l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) se chargera de la

vulgarisation, de la formation et de l'organisation des acteurs, l'Agence de Transformation Agricole (ATA) ainsi que la DAEMA assureront le côté de la mécanisation et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) assurera la coordination des activités à travers son Secrétariat Général (SG).

Les producteurs appliqueront les technologies mises à leur disposition pour la production du riz de qualité. Les partenaires de la mise en œuvre des actions seront essentiellement des partenaires financiers et techniques.

Le projet sera sous tutelle du MAEDR. Le MAEDR délèguera la mise en œuvre à l'unité de gestion du projet. De manière plus spécifique, elle sera chargée de :

- Coordonner la mise en œuvre et le S&E des activités du projet ;
- Informer le MAEDR et les PTF de l'exécution du projet.

L'UGP sera composée d'un coordonnateur, des spécialistes en recherche, vulgarisation et mécanisation, d'un spécialiste en suivi-évaluation, d'un comptable, des assistants, et du personnel d'appui.

Au niveau régional et local, le projet sera conduit avec les structures déconcentrées du MAEDR, les services chargés de la mécanisation par le biais des protocoles définissant les responsabilités de chaque partie.

I. Suivi-Evaluation

Le système de suivi-évaluation sera arrimé à celui du MAEDR. Il s'appuiera sur un large dispositif qui impliquera toutes les parties prenantes. Au niveau régional, chaque responsable régional sera chargé de suivre les activités. Au démarrage, le projet mettra en place un système de suivi-évaluation qui fera l'objet d'un partage et d'une validation avec l'ensemble des acteurs impliqués. Parallèlement le cadre logique sera révisé afin de définir de façon participative un cadre de résultat réaliste, ainsi que les indicateurs SMART validés par toutes les parties prenantes.

J. Risques

Les facteurs susceptibles d'impacter négativement l'atteinte des résultats ont été identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de se réaliser. Sur la base de cette analyse, le niveau général de risque est jugé modeste. Pour atténuer ces risques, des mesures de mitigation sont prévues.

Les risques recensés sont relatifs aux contraintes financières, la contrainte pluviométrique, l'accès au foncier, la stabilité politique du pays, la faible adhésion des producteurs, la faible adhésion des parties prenantes (structures décentralisées, les ONG), la disponibilité du paddy causée par la sortie massive vers les pays voisins. C'est pourquoi les mesures d'atténuation retenues sont d'ordre institutionnel, dans le sens qu'il sera intégré dans la stratégie du projet, un recours systématique à la bonne gouvernance et l'application des contrats.

Risques	Mesures d'atténuations	Appréciation du risque
Contraintes financières	-Encourager la forte participation des opérateurs privés nationaux -Faire porter le projet par des systèmes nationaux de planification -Identifier les partenaires crédibles	M
Faible adhésion des acteurs	Sensibiliser les acteurs et partenaires concernés	M

Faible adhésion des parties prenantes	-Des actions de sensibilisation d'appropriation du projet -Comité de concertations des acteurs -La mise en place d'un comité de suivi dans chaque structure impliquée	M
Insécurité foncière	-Promotion de la location des terres pour de longues durées (25 ans et plus) -Sensibilisation au respect des clauses contractuelles	M
Contraintes pluviométriques	Assurer la maîtrise de l'eau	M
Appréciation globale		M

Légende : N : négligeable ; M : marginale ; S : substantielle ; H : haut

K. Fiche de Projet

Fiche Synthétique	
Intitulé :	Diffusion des technologies aux champs et développement de la mécanisation
Maître d'ouvrage :	Ministère de l'agriculture de l'élevage et du développement rural
Maître d'œuvre :	
Zones intervention :	National
Groupes cibles	Acteurs des chaînes de valeurs de la filière riz : - Les producteurs avec en priorité les femmes, les jeunes - Les agri-preneurs, les coopératives de producteurs - Les transformateurs Les structures techniques dédiées du MAEDR
Durée :	06 ans (2024 à 2029)
Budget Total :	18 918 000 000 HT
Source de financement :	Partenariat public - privé
Objectif général	Renforcer les services de mécanisation et le dispositif de recherche et de vulgarisation pour booster la production rizicole.
Objectifs spécifiques	- Soutenir l'opérationnalisation des centres régionaux de mécanisation ; - Améliorer la transformation du riz paddy par le renforcement en équipements ; - Asseoir un mécanisme de financement (leasing) - Appuyer au bon fonctionnement du dispositif d'appui aux recherches-systèmes (DARS) ; - Renforcer les capacités techniques du personnel de la recherche et de la vulgarisation ; - Accroître les ressources financières pour la recherche et la vulgarisation ; - Doter les institutions de recherche et de vulgarisation en équipements et matériels de travail ;
Résultats attendus :	Un mécanisme de financement durable du DARS est fonctionnel
	le dispositif d'appui aux recherches-système (DARS) est fonctionnel
	les capacités techniques du personnel de la recherche et de la vulgarisation sont renforcées

	Six (06) centres régionaux de mécanisation sont opérationnalisés et renforcés.
	20 unités de transformation de riz sont capacitées
	Un mécanisme fonctionnel de financement durable de la filière riz est mis en place.
Risques majeurs et action de mitigation	Contraintes financières : -Encourager la forte participation des privés nationaux -Faire porter le projet par des systèmes nationaux de planification -Identifier les partenaires crédibles Faible adhésion des acteurs -Des actions de sensibilisation d'appropriation du projet -Comité de concertations des acteurs -La mise en place d'un comité de suivi dans chaque structure impliquée Contraintes pluviométriques -Assurer la maîtrise de l'eau

FORMAT DE CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL			
Renforcer les services de mécanisation et le dispositif de recherche et de vulgarisation pour booster la production rizicole	Rendement du riz paddy amélioré	Enquêtes ; Rapports activités de la Coordination du projet Données statistiques de la DSID	• Contraintes financières • Stabilité politique du pays • Contraintes pluviométriques
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
Faciliter la diffusion des technologies éprouvées auprès n des producteurs par les services de recherche et de vulgarisation	Nombre de technologies éprouvées diffusées auprès des producteurs	• Enquêtes ; • Rapports d’activités de la Coordination du projet ; • Rapport d’activités du réseau de maintenanciers	• Faible adhésion des producteurs/transformateurs • Faible adhésion des parties prenantes (structures décentralisées, ONG)
Faciliter l’accès de matériels et équipements aux acteurs de chaînes de valeur de la filière riz	Nombre de d’acteurs ayant accès aux services de mécanisation		
3. RÉSULTATS			
Composante 1 : Diffusion des technologies aux champs			
		• Rapports d’activités de la Coordination du projet • Enquêtes ; • Rapports d’activités de la Coordination du projet ; • Rapport d’activités du réseau de maintenanciers	• Faible adhésion des producteurs/transformateurs • Faible adhésion des parties prenantes et partenaires
Résultat 1.1. : le mécanisme de financement est opérationnel	• Un mécanisme de financement durable du DARS est fonctionnel		
Résultat 1.2. : le dispositif d’appui aux recherches-système (DARS) fonctionne normalement	• le dispositif d’appui aux recherches-système (DARS) est fonctionnel		
Résultat 1.3. : les capacités techniques du personnel de la recherche et de la vulgarisation renforcées	• les capacités techniques du personnel de la recherche et de la vulgarisation sont renforcées		
Composante 2 : Mécanisation rizicole			
Résultat 2.1 : les centres régionaux de mécanisation sont fonctionnels	• 06 centres de maintenance installés	• Rapport d’activités de la Coordination du projet • Enquêtes ; • Rapports d’activités de la Coordination du projet ; • Rapport d’activités du réseau de maintenanciers	• Faible adhésion des producteurs/transformateurs • Faible adhésion des parties prenantes
Résultat 2.2 : les unités de transformation de riz sont renforcées	• 20 unités de transformation renforcées		
Résultat 2.3 : le mécanisme de financement est opérationnel	• Un mécanisme de financement durable est fonctionnel		

BUDGET PREVISIONNEL D'EXECUTION

Libellé	ANNEE						TOTAL
	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	(Millions FCFA)
Composante 1 : Diffusion des technologies aux champs	795	560	545	735	545	673	3 853
Sous Composante 1 : Appui au bon fonctionnement du dispositif d'appui aux recherches-systèmes (DARS)	30	30	30	30	30	30	180
Rechercher un financement pour le bon fonctionnement du DARS	30	30	30	30	30	30	180
Recruter le personnel du DARS au niveau de chaque zone agroécologique	PM						-
Sous Composante 2 : Recrutement et renforcement des capacités du personnel de la recherche et de la vulgarisation	15	30	15	25	15	23	123
Recruter le personnel technique spécialisé en riziculture	PM						-
Rechercher le financement pour le renforcement de capacités du personnel		15		10		8	33
Organiser les voyages d'échanges d'expériences avec d'autres pays avancés dans la production du riz	15	15	15	15	15	15	90
Sous Composante 3 : Accroissement des ressources financières pour la recherche et la vulgarisation	500	500	500	500	500	500	3 000
Diversifier les ressources financières pour renforcer les subventions aux institutions de recherche et de vulgarisation	500	500	500	500	500	500	3 000
Sous Composante 4 : Dotation des institutions de recherche et de vulgarisation en équipements et matériels de travail	250	-	-	180	-	120	550
Equiper les institutions en matériels roulants (véhicules et motos)	200			150		100	450
Equiper les institutions en matériels informatiques (ordinateurs, logiciels, GPS...)	50			30		20	100
Composante 2 : Mécanisation agricole	615	6 670	4 620	2 070	620	470	15 065

Sous Composante 1: Appui au fonctionnement des six centres de mécanisation	90	870	70	1 270	70	170	2 540
Définition de cahiers de charges et des textes relatifs à l'homologation et à la certification	30	30	30	30	30	30	180
Mise en place d'une commission d'homologation et de certification des matériels importés	30	20	20	20	20	20	130
Mise en œuvre des mesures incitatives des acteurs privés, importateurs des équipements agricoles		300		500			800
Mise en place d'une plateforme d'échanges et de prestations de services entre les acteurs privés importateurs des équipements agricoles et les producteurs	30	20	20	20	20	20	130
Mise en œuvre des mesures d'accès des producteurs aux équipements		500		700		100	1 300
Sous Composante 2 : valorisation du riz	475	600	550	800	550	300	3 275
Identification des unités de transformation	200						200
Réalisation de l'audit technique et industriel des unités de transformation		150		200			350
Développement des plans d'affaires	75	100	100	100	100	100	575
Financement des plans d'affaires	200	350	450	500	450	200	2 150
Sous Composante 3 : opérationnalisation d'un mécanisme de financement	50	5 200	4 000	-	-	-	9 250
cadre de concertations des acteurs	50		-	-	-	-	50
Développement de mécanisme de financement et définition de partenariat	-	200	-	-	-	-	200
Opérationnalisation du mécanisme de financement		5 000	4 000	-	-	-	9 000
TOTAL	1 410	7 230	5 165	2 805	1 165	1 143	18 918